

Info.pl@ine

N°73 – 22 décembre 2005 - 1 page

ACTUALITE CULTURES

RELIQUATS AZOTES 2006

L'ajustement de la fertilisation azotée est indispensable pour atteindre ses objectifs de rendement et de qualité, tout en respectant l'environnement.

Le reliquat azoté sortie hiver permet de connaître l'azote restant dans le sol avant la période de forte absorption des plantes.

La Chambre d'Agriculture vous propose de réaliser des reliquats d'azote avec :

- des analyses réalisées par un laboratoire agréé (Laboratoire SAS-Orléans)
- à un prix préférentiel :

3 analyses effectuées + la 4^{ème} gratuite
à raison de 38,87 €HT/ parcelle pour 3 horizons ou 29,42 €HT/ parcelle pour 2 horizons

- des prélèvements par quad possibles par la SARL des Camps pour un coût de 26 €HT/parcelle (24 €si plus de 3 parcelles par exploitation sur un même site).

Ø Si vous êtes intéressé, le coupon ci-dessous est à retourner par courrier avant le **15 janvier 2006**

à la Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie Environnement
418, rue Aristide Briand, 77350 Le Mée-sur-Seine

Ø Pour tout renseignement : contactez-nous au 01 64 79 30 84 ou par FAX au 01 64 37 17 08

A noter : des tarières sont à votre disposition dans les différents bureaux de la Chambre d'Agriculture pour tous vos prélèvements.

% -----



Nom ou raison sociale :

Tél :

Adresse :

Commune :

Je souhaite réaliser des reliquats d'azote en 2006 sur

parcelles

38,87 € HT par parcelle pour 3 horizons (29,42 € HT pour 2 horizons)

La 4^{ème} parcelle GRATUITE (paiement à réception de la facture envoyée par le SAS)

Liste des communes où se situent les parcelles :

Les prélèvements de sol seront réalisés par

le

QUAD

Moi-même



Rédacteurs : les équipes Grandes Cultures et Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, Pôle Agronomie et Environnement, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, du Conseil Régional Ile-de-France
et de l'ADAR, Agence de Développement Agricole et Rural
Toutes rediffusion et reproduction interdites